
LE PALMARÈS DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC 2014 : COMBIEN COÛTE LE PERSONNEL DE VOTRE VILLE ?

Montréal, le 21 octobre 2014 – À l’heure où les employés municipaux multiplient les moyens de pression pour dénoncer le projet de loi 3 sur les régimes de retraite, le Centre sur la productivité et la prospérité (CPP) de HEC Montréal lance son Palmarès des municipalités du Québec 2014. « Toujours dans l’optique de mettre à la disposition des Québécois un outil qui leur permet de savoir combien coûtent les services dispensés par leur municipalité, cette deuxième édition du Palmarès propose une série de nouveaux indicateurs portant sur les conditions salariales et les régimes de retraite des employés municipaux. Ainsi, les citoyens du Québec pourront non seulement comparer les coûts des différents services que leur offre leur ville, mais aussi se faire une meilleure idée du débat actuel », affirme Robert Gagné, directeur du CPP.

« Bien que ces données soient, en principe, accessibles à tous les Québécois, tirer un portrait cohérent de cette masse d’information représente tout un défi et exige une expertise particulière, souligne le directeur. Contrairement à l’Ontario, le Québec ne propose pas de site comme le Financial Information Return, où les citoyens peuvent effectuer des analyses comparatives au niveau municipal, déplore-t-il. C’est d’ailleurs pour combler cette lacune que nous avons décidé d’offrir cette année une application que les Québécois pourront interroger en toute convivialité. »

En tout, 1 110 municipalités ont été répertoriées, 34 indicateurs analysés et plus de 750 000 données compilées. Cette édition propose deux fois plus d’indicateurs que l’an dernier et permet aussi d’analyser l’évolution des coûts à travers le temps. Ainsi, en quelques clics, un citoyen pourra désormais trouver combien sa municipalité a déboursé pour des activités telles que la gestion, la rémunération, le déneigement, la voirie, les services de police et d’incendie, les égouts, les loisirs, la distribution d’eau potable, les déchets et le recyclage, et surtout, si la facture a connu des variations importantes entre 2009 et 2012.

Un puissant outil de démocratisation

« Notre objectif est simple : par ce palmarès, le CPP désire outiller les Québécois afin qu’ils puissent, au besoin, remettre en question les décisions de leurs conseils municipaux et, au final, obtenir de meilleurs services aux moindres coûts possibles, déclare Robert Gagné. À titre d’exemple, en consultant notre palmarès, un citoyen d’Hudson pourrait remarquer que les dépenses municipales par habitant de sa ville ont crû de près de 30 % entre 2010 et 2012, ce qui représente une hausse trois fois plus importante que dans d’autres villes de taille similaire. Ce constat soulève des questions quant aux mécanismes de contrôle inhérents à la gestion municipale. À terme, nous souhaitons que la diffusion et la vulgarisation des données municipales puissent freiner la progression des dépenses et améliorer les pratiques. »

Parmi les grands constats, le palmarès révèle que les villes idéales pour y élire domicile comptent entre 50 000 à 100 000 habitants. En raison de leur taille, ces municipalités réalisent les meilleures économies d'échelle et peuvent aussi assurer une offre de services étendue, tout en contrôlant mieux leurs coûts. Les villes de Drummondville, Saint-Hyacinthe et Granby en sont de bons exemples.

Montréal, ville préoccupante

Fait plus inquiétant, le palmarès nous apprend que les dépenses municipales par habitant ont augmenté de 10 % à Montréal entre 2009 et 2012, alors que l'inflation dans cette ville a été de 6 % au cours de cette période. « Cette situation est en grande partie attribuable à la rémunération globale des effectifs, qui accapare près du tiers des dépenses totales de cette ville, ce qui en fait le poste budgétaire le plus important », déclare Robert Gagné.

Plus spécifiquement, la rémunération globale moyenne à la Ville de Montréal s'élève à 117 000 \$ par année, soit 40 % de plus que dans les villes de plus de 50 000 habitants. « Compte tenu du fait que le salaire annuel moyen d'un employé de la Ville de Montréal se situe à 76 545 \$, un constat s'impose : les avantages sociaux comptent pour 35 % de la facture. À titre comparatif, les charges sociales accordées par les villes de Québec, Longueuil et Laval avoisinent, pour leur part, les 25 %. Par ailleurs, une analyse approfondie révèle que le déficit global des caisses de retraite au Québec est en grande partie attribuable aux villes de Montréal et de Québec.

Plusieurs raisons peuvent expliquer les hausses de coûts d'une municipalité, notamment la réfection des routes et des hivers plus enneigés. Certaines villes peuvent aussi avoir décidé de dispenser une offre de services plus complète. « Voilà pourquoi ce palmarès n'a pas été constitué pour juger de la performance des municipalités : notre travail se limite à fournir aux Québécois un moyen de savoir à quoi servent leurs taxes municipales et d'interroger leurs élus s'ils jugent que les dépenses leur semblent trop élevées », conclut Robert Gagné.

Rappelons que les données présentées dans ce palmarès sont issues des indicateurs de gestion et des rapports financiers que les municipalités doivent transmettre chaque année au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

Pour en savoir plus :

- Consultez le [Palmarès des municipalités du Québec](#) sur le site du CPP.
- Téléchargez le communiqué de presse [en anglais](#).

À propos du Centre sur la productivité et la prospérité

Créé en 2009, le Centre sur la productivité et la prospérité de HEC Montréal mène une double mission. Il se consacre d'abord à la recherche sur la productivité et la prospérité en ayant comme principaux sujets d'étude le Québec et le Canada. Ensuite, il veille à faire connaître les résultats obtenus en organisant des activités de transfert, de vulgarisation et, ultimement, d'éducation. Pour en apprendre davantage sur le Centre, visitez le www.hec.ca/cpp.

- 30 -

Source :

Liette D'Amours
Responsable des relations médias
Tél. : 514 649-2347
info.cpp@hec.ca